



Sejour en france 3 mois par an ou tout les 3 mois ?

Par **lbmdb**, le **31/08/2009** à **19:21**

Bonjour, est-ce que les 3 mois de residence en France pour une roumaine en vacance est renouvelable dans une année , si oui , qu'elle est le delai , merci .

Par **anais16**, le **02/09/2009** à **21:55**

Bonjour,

a priori, cette disposition n'a pas vraiment de sens puisqu'il n'y a pas vraiment de possibilité de prouver la présence en France depuis telle ou telle date. En effet, à l'entrée en France il n'y a en principe rien sur le passeport.

Dans la théorie, il est possible de rester trois mois, de repartir puis de revenir trois mois et ainsi de suite tout au long de l'année, mais il n'existe aucun délai et aucune preuve du départ, donc libre à vous de respecter cette disposition qui ne sert pas à grand chose.

Par **lbmdb**, le **03/09/2009** à **04:24**

bonjour,
on vous remercie pour votre reponse, on pensait pareil mais on etait pas surs merci encore,
belle journee a vous!!!